

	COMPTE-RENDU DE REUNION	
	Objet	Comité local de concertation n°2 "Life+ Pêche à pied de loisir"
	Date et lieu	27 novembre 2014 / 14h-16h Centre d'animation de la ville de Lanton
	Rédacteur	Delphine MARTINS de MOURGUES, AAMP
	Diffusion	Publique

Annexe 1 : Présents (en fin de rapport)

Annexe 2 : Invités et excusés (en fin de rapport)

Annexe 3 : Présentation diaporama (format PDF)

ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION

Nous remercions la ville de Lanton qui a accueilli ce 2^{ème} comité local de concertation Life+ Pêche à pied de loisir au sein de son centre d'animation.

Ordre du jour :

- Bref rappel du projet
- Point réglementation
- Point classement sanitaire
- Actions mises en place entre mai et novembre 2014, premières tendances et poursuite du projet
 - Comptages / Evaluation de la fréquentation
 - Enquêtes / Pratiques, pratiquants, estimation des prélèvements
 - Sensibilisation / Faire évoluer les pratiques
 - Diagnostics écologiques / Etudes
 - Communication
 - Gouvernance locale / Concertation
- Calendrier / Reporting

Le 1^{er} comité local de concertation du 1^{er} juillet portait essentiellement sur la présentation du projet Life+ Pêche à pied de loisir et le programme d'actions local, c'est pourquoi seul un rappel succinct du projet est fait dans les premières diapositives.

Le contenu du diaporama n'est pas repris dans ce compte-rendu puisque joint en annexe. En revanche, les informations complémentaires, remarques, questions, réponses et discussions sont reportées ci-dessous.

RAPPORT DES ECHANGES

Réglementation

Sont présentés les principaux textes à connaître. Certains plus anciens, qui portent par exemple sur les outils prohibés dans l'arrondissement de Rochefort (arrêté de 1853) sont longs, complexes et n'ont pas forcément de portée directe sur les pratiques dans le bassin d'Arcachon.

⇒ L'ensemble de la réglementation recensée sera mise en ligne sur le lien ftp de l'Agence/Life+.

Arrêté n°190 du 9 juillet 1982 : l'interdiction de ramassage des huîtres ne distingue pas les espèces d'huîtres. Toutes les huîtres (creuses, plates) sont donc interdites de collecte, en pêche à pied et en plongée sous-marine, dans tout le bassin et au Banc d'Arguin, dans et hors concessions conchylicoles.

Arrêté du 29 janvier 2009 (abrogé le 9 mars 2012) : interdiction de pêche à pied le dimanche. Cette mesure avait été prise pour limiter la pression de pêche sur la palourde.

- ⇒ De futurs échanges avec les Affaires maritimes permettront la levée des interrogations signalées dans le diaporama.

Classement sanitaire

IFREMER produit chaque année un bulletin de surveillance sur la qualité du milieu marin littoral. Toutes les publications sont téléchargeables sur la plateforme <http://archimer.ifremer.fr/>

IFREMER mène des suivis microbiologiques, de phytoplancton et phycotoxines, contaminants chimiques (Plomb, Cadmium, Mercure, Zinc, Cuivre, HAP, PCB), peuplements benthiques, croissance, mortalité, reproduction des huîtres.

Cependant si certaines autres molécules polluantes sont détectées, des recherches plus approfondies peuvent être faites.

Le SIBA effectue d'autres analyses, notamment sur les pesticides.

Les arrêtés d'interdiction temporaire de ramassage due à la présence de toxines n'indiquent pas les quantités relevées et les seuils d'alerte.

En terme de communication auprès du grand public, ces informations sont transmises aux communes, la presse se fait également le relai des interdictions, mais seuls les habitants de la région sont touchés, pas les touristes.

- ⇒ Les offices de tourisme peuvent assurer ce rôle, ils sont d'ailleurs parfois sollicités par les visiteurs sur ces questions sanitaires. L'office de tourisme présent est en demande de ce genre d'information, voire d'un support papier à remettre aux touristes.

L'assemblée est en demande de précisions sur les méthodes et analyses mises en place dans le bassin d'Arcachon

- ⇒ Il est suggéré que lors d'un prochain comité, soit faite une présentation des aspects sanitaires qui peuvent avoir un impact sur les coquillages ramassés par les pêcheurs à pied (à voir avec ARS, IFREMER, SIBA).

Les actions mises en place de mai à novembre 2014



Il s'agit d'un état des lieux de ce qui a été réalisé et des premières tendances ; les données fournies sont des données brutes, à prendre avec précaution, l'analyse fine des données de comptages et d'enquêtes sera faite pendant l'hiver, un rapport devant être produit pour fin février 2015.

Comptages

Rappel : selon le protocole commun à tous les sites du projet Life, les comptages simples sont réalisés à un instant t. Cependant sur le bassin d'Arcachon, en raison de la durée de marée basse particulièrement longue, jusque 5h voire 6 h, ces comptages ont été réalisés avec une présence de 15 à 30 minutes.

Les comptages collectifs ont eux été effectués sur une durée de 2h pour tenter d'avoir une estimation la plus proche possible de la réalité sur l'ensemble du bassin.

Ces résultats sont donc toujours sous-estimés. Pour connaître la fréquentation réelle sur les estrans, il faudrait assurer un suivi de marées complètes, ce qui pourra sans doute être mis en place en 2015 grâce au recrutement d'un volontaire de service civique.

Les diagrammes sur la fréquentation des sites de pêche présentent les chiffres toutes catégories de marées confondues, ils ne tiennent pas compte des différents paramètres (météo, horaire de basse mer, heure du comptage, coefficient de marée, jour de semaine ou de week-end). Ils ont pour seul but de montrer l'évolution générale de la fréquentation et les minima et maxima observés.

Pereire : les comptages ne distinguent pas les "vrais" pêcheurs (qui ramassent pour la consommation ou les appâts), des pêcheurs "passe-temps" (enfants et adultes qui s'occupent à la plage pendant la marée basse).

Un intervenant suggère d'utiliser un système de télésurveillance (caméra rotative) pour réaliser des comptages. Cela n'est pas prévu dans le projet et il serait difficile de le mettre en place pour des questions de coûts (les enveloppes budgétaires du projet Life sont définies au dépôt du projet auprès de la commission européenne). Une expérimentation par survol de drone a été tentée sur l'île aux oiseaux, mais elle s'est révélée non concluante car les endroits où se trouvaient les rares pêcheurs n'ont pas été survolés (la manipulation n'a pas été mise en place pour le comptage des pêcheurs, il s'agissait de profiter d'une expérimentation pour la cartographie d'habitats et le comptage d'oiseaux).

Dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, un travail est mené en partenariat avec l'Université de Bretagne sud pour l'analyse de photos prises en ULM grâce au développement d'un logiciel de détection des pêcheurs à pied. Les résultats semblent concluants car très proches des comptages à la vue (exemple d'un même jour de comptage : 275 pêcheurs à la vue, 269 pêcheurs d'après le logiciel).

- ⇒ Une réunion avec les bénévoles doit être organisée en janvier pour préciser / revoir les méthodes de comptages et redéfinir les sites de comptage

Enquêtes

Aucun des pêcheurs rencontrés n'avait avec lui de "pied à coulisse" permettant de mesurer les captures. Il s'agit d'un outil fourni par la FNPPSF. Des adhérents de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Bassin d'Arcachon possèdent bien cet instrument, mais ils n'ont pas été rencontrés au cours des enquêtes, sans doute parce qu'ils ne se rendent pas sur les sites fort fréquentés du banc d'Arguin et de l'île aux Oiseaux. Certains fabriquent eux-mêmes leur pied à coulisse en découpant un morceau de plastique à la maille.

La coordination locale Life+ a fait réaliser des réglottes propres aux espèces pêchées dans le bassin, remises directement aux pêcheurs sur site (cf volet sensibilisation).

Il est arrivé de rencontrer des pêcheurs une seconde fois, après les avoir interrogés un jour précédent, mais ils n'avaient pas avec eux la réglotte remise lors de l'enquête. D'où la nécessité de donner la réglotte équipée d'un cordon pour que les pêcheurs puissent l'attacher à leur seau/panier.

Un couple rencontré à La Hume avait fabriqué un panier avec du grillage dont la maille était assez large (mais inférieure à 4 cm) et qui leur servait d'instrument de mesure (photo de couverture du diaporama).

Sensibilisation

Réglottes

Les réglottes n'ont pas vocation à être mises à disposition dans les offices de tourisme, au risque que n'importe qui s'en serve comme "jouet" ou simple règle. Cependant, les OT pourront en avoir à condition que la distribution se fasse de façon sélective, de main à main, auprès de visiteurs portant un intérêt pour la pêche à pied.

Les réglottes sont en plastique, le bois aurait un coût plus important, le marquage tiendrait-il ? De plus, le bois risque de gonfler dans l'eau. Le prix unitaire de la réglotte actuelle est de 0,18€.

Les réglottes, déjà distribuées par les Affaires maritimes, pourraient être mises à disposition de la gendarmerie maritime.

Panneaux

Ceux-ci seront étudiés en groupe de travail sensibilisation pour le contenu général. Les communes seront ensuite rencontrées pour définir les possibilités d'implantation et adapter le contenu aux sites en question. Il est précisé que si l'implantation d'un panneau n'est pas souhaitée, les vitrines d'affichage existantes peuvent servir de support à des affiches (ex : postes de surveillance).

Il est également évoqué la possibilité d'utiliser des panneaux de type publicitaire, mais ceux-ci ont un coup plus élevé.

Il est souhaité que quelques lignes du panneau soient consacrées à donner une information sur la présence de l'aire marine protégée au titre de Natura 2000 ou du PNM Bassin d'Arcachon.

- ⇒ Ces questions relatives à la distribution des réglottes et dépliants / contenu des panneaux seront traitées en groupe de travail sensibilisation.

Autres vecteurs de sensibilisation :

- Ecoles
- Associations
- Domaine de Certes (CG33)

Etudes / Diagnostics écologiques

Deux études initialement prévues dans le projet Life+ vont vraisemblablement être abandonnées :

- Etude du ramassage de la palourde japonaise sur le renouvellement de l'herbier de zostère naine. Raison : difficulté à mettre en place dans le bassin d'Arcachon un protocole de suivi de l'impact de la pêche à pied de loisir sur l'herbier de zostère car l'herbier est vaste et la pression de pêche impossible à déterminer sur des transects définis (réflexions IFREMER et observations de terrain durant l'été),
- Etude de l'effet des dérangements humains occasionnés par la pêche à pied récréative sur l'alimentation de l'Huîtrier-pie en période de reproduction sur la RNN du Banc d'Arguin. Report pour des raisons logistiques et financières et incertitudes sur le maintien de la pêche liées à la modification du décret de la RNN.

Si ces deux études sont abandonnées, il est possible de réattribuer les enveloppes initialement allouées à une nouvelle étude diagnostic (20 000 à 30 000€).

La coordination Life+ propose un travail à visée anthropologique et historique sur la caractérisation de la pêche à pied dans le bassin : évolution des pratiques, des méthodes de pêche, de la ressource, des espèces pêchées, des sites de pêche, des types de pratiquants, évolution pêche à pied professionnelle/pêche à pied récréative...

Cette étude qui pourrait être réalisée par un institut de recherche, un laboratoire, voire même un bureau d'études, comprendrait un volet recherche bibliographique (idées société historique, archives départementales, bibliothèques locales...) et un certain nombre d'enquêtes auprès des pêcheurs et de rencontres d'anciens pêcheurs et personnes "ressources".

- ⇒ La coordination Life+ fait appel aux membres du comité pour :
 - D'une part savoir si des sources documentaires ou personnes ressources sont d'ores et déjà identifiées pour contribuer à ce travail
 - D'autre part, si une autre étude diagnostic plus pertinente serait intéressante à mener
 - Les idées/apports sont attendus, si possible, avant Noël

Au cours de la réunion est évoquée la possibilité de mener une étude sur l'impact de la pêche à pied récréative sur une autre espèce d'oiseau que l'Huîtrier-pie. Pour cela il faudrait cibler une espèce présente au printemps/été (forte fréquentation des pêcheurs) et pour laquelle des changements de comportement ont déjà été observés, potentiellement liés à la présence de pêcheurs à pied. Cette question peut être étudiée, mais il faudrait plus

d'éléments. Il serait préférable qu'une étude sur une espèce ou un habitat donné soit menée sur un site témoin, là où la fréquentation de pêcheurs est la plus importante.

Communication

La coordination propose de communiquer quelques informations dans les annuaires de marées locaux (l'annuaire diffusé par les coopératives maritimes donne déjà des informations sur les mailles). Cependant elle est alertée sur le fait qu'il existe une grande quantité d'annuaires édités par des magasins de pêche et financés par des annonceurs. L'information serait noyée et il semblerait qu'une insertion soit systématiquement payante.

Autres vecteurs de communication :

- Guide touristique du Bassin d'Arcachon (SIBA)
- Guide de la plaisance et des loisirs nautiques + plaquettes d'information sur la pêche de loisir (DDTM)

Lien ftp pour trouver les documents publics relatifs au projet :

<ftp://ftpagence.aires-marines.fr>

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Ou <ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Aller dans LIFE_PaPL_Bassin_Arcachon

SUITE A DONNER

- Prochain comité local de concertation : mai 2015.
- Prochaines réunions à mettre en place :
 - Bénévoles comptages : janvier 2015
 - GT sensibilisation : janvier 2015
 - Sensibilisation auprès des OT et autres organismes relais : printemps 2015

• Contribution membres du comité local de concertation :

La coordination Life+ fait appel aux membres du comité pour la définition d'une nouvelle étude pertinente sur le bassin d'Arcachon (cf § Etudes/diagnostics) :

- D'une part savoir si des sources documentaires ou personnes ressources sont d'ores et déjà identifiées pour contribuer à ce travail
- D'autre part, si une autre étude diagnostic plus pertinente serait intéressante à mener
- Les idées/apports sont attendus, si possible, avant Noël

Contact :

Delphine MARTINS de MOURGUES

Coordinatrice Life+ Pêche à pied de loisir, site du bassin d'Arcachon

06.37.38.91.17

delphine.martins@aires-marines.fr

COMITE LOCAL DE CONCERTATION n°2
Life+ Pêche à pied de loisir – Bassin d'Arcachon
Annexe 1 : Présents

Prénom et Nom	Organisme	Fonction
Romuald CHAIGNEAU	DDTM 33	Chef ULAM 33
Odile BARON	DDTM 33	Secrétaire administrative
Jean-François VANET-ZWICK	DIRM SA	Chargé de mission Politique maritime intégrée, MCPPML
Eric BERAT	ARS Aquitaine, Délégation territoriale de la Gironde	Ingénieur d'études sanitaires
Patrick LEFEBVRE	Mairie Arcachon	Adjoint au Maire, délégué aux équipements, aux bâtiments et au Développement Durable
Isabelle QUINCY	Mairie de Lège Cap Ferret	Conseillère municipale
Odile COURBIN	CG 33	Responsable du pôle de valorisation des espaces naturels et touristiques
Olivier AUDY	CG 33	Chef de projet, Service Littoral de l'aménagement intégré
Aline DELAMARE	Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre	Groupe FEP Axe 4
Anne-Julie CAZABEIL	PNR Landes de Gascogne	Responsable animation MNBA
Raphaël JUN	PNR Landes de Gascogne	Chargé de mission Delta de la Leyre
Anne PARISOT	PNR Landes de Gascogne	Animatrice nature
Mme BUSQUET	Office de tourisme Cœur du Bassin	
Céline MAXWELL	Office de tourisme Cœur du Bassin	
Pierre CONTRE	CDROM	Président
Jean FRIBOURG	ADPPM	
Maïa CUIN	Centre de mer Andernos	Enseignante
Philippe BOUBERT	Centre de mer Andernos	Responsable technique
Josiane GIRAUDEL	Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon	Représentante légale
Mickaël JAULARD LEMASSON	Compagnie des guides de pêche de Gironde	Président
Marie-Hélène RICQUIER	CEBA	Co-présidente
Chantal SIGRIST	A2DBA	Secrétaire générale
Viviane LARROSE	APPBA	Présidente
Daniel JORDANA	APPBA	
Michel BRUN	APPBA	
Jean-Marie MAZODIER	PALCF	Président
Guy JOUSSE	Amis du Lapin Blanc	Président

COMITE LOCAL DE CONCERTATION n°2
Life+ Pêche à pied de loisir – Bassin d'Arcachon
Annexe 2 : Invités et excusés

Organisme	Contact / Fonction	Excusés
SERVICES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT		
DDTM	Michel ARDOHAIN, Chef Unité Encadrement et contrôle des usages Romuald CHAIGNEAU, Chef ULAM 33 (Unité Littorale Aff Maritimes)	X
DREAL	Vanessa RISPAL, Chargée de mission N2000 en mer	X
DIRM SA	Olivier LALLEMAND, chef de division de l'action économique et de l'emploi maritime (DAEEM) Hugues REVERDY, DAEEM/Bureau RDRAE (Ressources Durables et Action Economique) – Réglementation pêches Laurent COURGEON, chef de la MCPPL (Mission de coordination des politiques publiques de la mer et du littoral)	X
ARS Délégation territoriale de la Gironde	Eric BERAT Maïté ELISSALT	
Agence de l'Eau Adour Garonne	Mélina LAMOUREUX, chargée de mission littoral Caroline ASTRE, chargée d'intervention, service Garonne Atlantique	
Conservatoire du Littoral, Délégation Aquitaine	Isabelle KISIELEWSKI	X
Gendarmerie maritime	Hervé BERNARD, Adjudant chef, Brigade du littoral	X
COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ASSIMILES		
Mairie Arcachon	Patrick LEFEBVRE, Adjoint délégué aux équipements, aux bâtiments et au Développement Durable	
Mairie La Teste de Buch	Thierry DUPRAT, Garde du Littoral Ile aux Oiseaux Stéphane DUCROS, responsable pôle urbanisme	X X
Mairie Gujan-Mestras	Elisabeth REZER-SANDILLON, adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable	
Mairie Le Teich	Monsieur le Maire	X
Mairie Biganos	Monsieur le Maire	
Mairie Audenge	Madame le Maire	X
Mairie Lanton	Jean-Luc GAY, Adjoint délégué à Animation – Sports – Tourisme – Culture et vie associative	
Mairie Andernos-les-Bains	Benjamin VIRY, responsable service environnement	
Mairie Arès	Monsieur le Maire	
Mairie Lège-Cap Ferret	Catherine GUILLERM, Conseillère municipale	X
COBAS	Elisabeth REZER-SANDILLON, commission gestion des déchets et environnement	
COBAN	Laurent TRIJOLET, DGS Fabien DOLS, directeur de la communication	
SIBA	Sabine JEANDENAND, DGS Catherine DARRACQ, Resp Pôle maritime et pluvial	

	Isabelle GALINIER, Resp Pôle tourisme/communication	
Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre	Séverine FLEITH, chef de projet LEADER Aline DELAMARE, chargée de mission groupe Axe 4 FEP BARVAL	X
PNRLG	François BILLY, chef du pôle patrimoine naturel	X
	Raphaël JUN, chargé de mission delta de la Leyre	
	Véronique HIDALGO, Directrice MNBA	X
	Claude FEIGNE, responsable Réserve ornithologique du Teich	
GIP Littoral Aquitain	Nicolas CASTAY, Directeur	
Conseil Général Gironde	Olivier AUDY, chef de projet, Serv Littoral de l'aménagement intégré Odile COURBIN, direction de l'environnement et du tourisme, responsable pôle valorisation des espaces naturels et touristiques	
Conseil Régional Aquitaine	Anne GUCHAN, Chargée de mission Littoral	
GESTIONNAIRES DE SITES		
ONCFS Délégation inter-régionale Sud-Ouest	Sylvain BRUN, Conservateur de la RNN des prés-salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret	
SEPANSO Gironde	Christophe LE NOC, Conservateur RNN Banc d'Arguin	X
Mairie La Teste de Buch	Thierry DUPRAT, Garde du Littoral Ile aux Oiseaux	X
OFFICES DE TOURISME		
OT Arcachon	Vivien ALAIN, Directeur	
OT La Teste de Buch	Didier GERVAIS, Directeur	
OT Gujan-Mestras	Franck AVICE, Directeur	
OT Le Teich	Ghislaine FEL, Directrice	X
OT Cœur du Bassin d'Arcachon	Emmanuelle LAVERNHE, Directrice	
OT Andernos-les-Bains	Marie-Laurence POUHEY, Directrice	X
OT Arès	Christian ESPLANDIU, Psdt	X
OT Lège-Cap Ferret	Pascale LASSUS PORTARRIEU, Directrice	
REPRESENTANTS DES PROFESSIONNELS		
Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine	Aurélie LECANU, Directrice	X
CDPEMEM 33	Céline LAFFITTE, Responsable Alice KAYATI, Chargée de mission	
CRPEMEM Aquitaine	Damien DELAUNAY, chargé de mission	X
ORGANISMES DE RECHERCHE		
Université Bordeaux 1 / EPOC	Xavier de MONTAUDOUIN, enseignant-chercheur	X
IFREMER Arcachon Laboratoire Environnement Ressources d'Arcachon	Hélène OGER-JEANNERET, Responsable du laboratoire	X
	Isabelle AUBY, Adjointe au responsable	X
IFREMER Anglet Laboratoire Ressources Halieutiques d'Aquitaine	Nathalie CAILL-MILLY, Responsable du laboratoire	X
ASSOCIATIONS		
SNSM Arcachon	Alain CANAC, Psdt	X
SNSM Arès	Didier BOURDEAU, Psdt	
SNSM Lège – Cap Ferret	Jean-Marc DUPUCH, Psdt	

SEPANSO Gironde	Jean-Marie FROIDEFOND, administrateur SEPANSO	
CEBA	Françoise BRANGER, co-psdte Jacques STORELLI, co-psdt Marie-Hélène RICQUIER, co-psdte	X
APPBA : Association des Pêcheurs Plaisanciers du BA	Viviane LARROSE, Psdte	
AUPPM 33 : Asso des Usagers Plaisanciers et Pêcheurs et des Mouillages en Gironde	Claude MULCEY-LONGAU, Psdt	X
APBA : Association des Plaisanciers du BA	Claude PASCAL, Psdt	
APCG : Association des Pêcheurs Côtiers Girondins	Michel BOIGNÉ	
ACMBA : Association de Chasse Maritime du BA	Daniel BOUQUEY, Psdt	
Bassin d'Arcachon Ecologie	Françoise BRANGER, Psdte	X
Gujan-Mestras Environnement	Yvonne ROSSI, Psdte	X
Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon	Josiane GIRAUELLE, Psdte	
Association Cap Termer	Annick TATRY, Psdte	
Protection et aménagement Lège – Cap Ferret	Jean MAZODIER, Psdt	
Sauvegarde du site naturel des Quinconces St Brice	Maurice SOUBIROU, Psdt	
ADPPM : Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer	Jacques STORELLI, Psdt	
Compagnie des guides de pêche de Gironde	Mickael JAULARD LEMASSON, Psdt	
Centre de mer et d'éducation au développement durable	Jean-Pierre MALGOYRE, responsable Philippe BOUBERT, responsable technique	
Terre et Océan		
UNAN 33	Mireille DENECHAUD, Psdte	
Association Teich Plaisance	Michel GRAZIANI, Psdt	
Amis du littoral nord Bassin d'Arcachon	Michel Gautier, Psdt	
SAM (Société Arcachonnaise de la Mer)	Jérôme MAITROT, Psdt	
Les Amis du Lapin Blanc	Guy JOUSSE, Psdt	
A2DBA (Asso pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon)	Gérard RUIZ, Psdt Chantal SIGRIST, secrétaire générale	
CODEPPI (Comité de Défense et Protection de la presqu'île de Lège Cap Ferret)	Jean-Pierre CAMUT, Psdt	
Bétey Environnement	Michel BOVIO, Psdt	
Le Pré Salé entouré	Michel VILLETORTE, Psdt	
Nature et Bassin	Pascal TORNIER, Psdt	
Philippe ROCHER		
CDROM	Pierre CONTRE, Psdt	
AROEVEN	Yann BLANCHARD	
SURFRIDER	Jérémy PICHON	